

# VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**L'adjudication aura lieu le mardi 12 janvier 2021 à 13h30**

Au Palais de Justice de BOBIGNY (93) 173 av. Paul Vaillant Couturier, Salle n° 1 **EN**

## **UN SEUL LOT**

Dans un ensemble immobilier sis à **EPINAY SUR SEINE (93)**  
Rue Félix Merlin et 2 Place Oberursel, Tour Obélisque

Cadastré section X n° 210 lieudit «le Noyer bossu »

LOT N°QUARANTE SEPT (47) : **UN APPARTEMENT** au neuvième étage, escalier unique, 2<sup>ème</sup> porte gauche en sortant de l'ascenseur, comprenant suivant procès-verbal de description dressé par Me ALLENO, Huissier de Justice associé à MONTREUIL (93), en date du 5 juin 2020 : entrée, salon ouvrant sur BALCON, couloir, WC, salle de bains, chambre, cuisine. Le tout d'une superficie privative de **50,73 M<sup>2</sup>**.

Et les 403/100.000èmes des PCG. Selon même PV, les lieux sont loués.

LOT N°DEUX CENT DIX (210) : **UNE CAVE** n°260 au sous-sol. Et les 4/100.000èmes des PCG.

LOT N°QUATRE CENT SOIXANTE DEUX (462) : **UN GARAGE** n°63. Et les 46/100.000èmes des PCG.

**MISE À PRIX : 13.000 € (TREIZE MILLE EUROS)**

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

**CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre**

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- À Maître **Alain CIEOL**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 27-29 rue de Carency (93) BOBIGNY, **TEL. 01.48.30.11.11**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.
- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 20/03312)
- Sur INTERNET : [www.vench.fr](http://www.vench.fr)

Sur les lieux où une visite sera organisée le **lundi 21 décembre 2020 à 9h00**